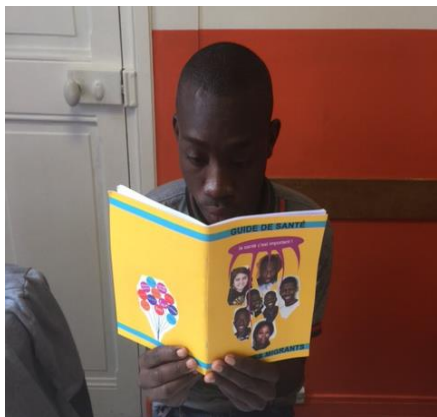


Le Centre, c'est la santé



Le guide de santé des jeunes migrants

La santé des migrants : voilà bien un thème qui, depuis plusieurs années déjà, est une priorité du Centre. Une priorité qui s'est imposée naturellement, tant est précaire l'état sanitaire de cette population. La prévalence des hépatites, de la tuberculose et du Vih/Sida, pour ne citer que ces pathologies, est en effet beaucoup plus élevée chez les migrants que dans le reste de la population.

Avec l'aide, notamment, de l'Agence régionale de santé (Ars) les formateurs ont mis à profit leur cours pour sensibiliser les stagiaires à la prévention et à l'éducation sanitaire, pour les informer sur le système de santé français, pour leur faire connaître leurs droits en matière d'accès aux soins. Et, d'une manière plus pragmatique, pour leur enseigner comment prendre un rendez-vous chez un médecin, se faire délivrer des médicaments à la pharmacie, comprendre une ordonnance. Le tout complété par des visites dans les structures de soins du 13^{ème} et par la participation aux évè-

-nements organisés autour du dépistage des cancers. Toujours avec l'Aide financière de l'Ars, ces actions vont reprendre dès cette rentrée, après une pause enregistrée en 2015. En effet, l'an dernier, les actions du Centre en matière de santé se sont concentrées sur l'élaboration d'un « guide de santé pour les jeunes migrants ».

L'intérêt de ce guide, c'est qu'il a été conçu par un groupe de jeunes migrants primo-arrivants (16-25ans) avec l'aide de leurs formateurs et de l'équipe pédagogique du Centre. Cette démarche permet de s'assurer que ce document répond aux questions que peuvent se poser ces jeunes.

Rédigé dans un langage simple, accessible à tous, abondamment illustré, ce document de 36 pages donne des conseils élémentaires d'hygiène et de prévention, présente certaines structures de soins, explique les modalités d'accès aux soins (carte Vitale, permanence d'accès aux soins de santé), explique comment prendre un rendez-vous etc....

Réalisé grâce au soutien financier de l'Ars, de la mairie de Paris et de la Direction départementale de la cohésion sociale, maqueté avec l'aide de la maison d'édition Solo ma non troppo, le guide a été tiré à plusieurs centaines d'exemplaires. Il peut être utilisé non seulement pour des jeunes migrants mais aussi pour des adultes récemment arrivés en France (notamment pour les « grands débutants »). Les formateurs peuvent se le procurer auprès du Centre.

Repères

Bientôt la rentrée. Le Centre sera totalement fermé du vendredi 5 août au soir au lundi 22 août au matin. La reprise des cours aura lieu le lundi 3 octobre après la « rentrée partagée » et les réunions pédagogiques (voir par ailleurs). D'ici-là l'équipe de la newsletter vous souhaite d'excellentes vacances.

Et toujours le trombinoscope. Petit rappel : c'est en septembre que Gérard Lièvremont vous prendra en photo pour constituer le trombinoscope du Centre. Un outil dont beaucoup souhaitent la réalisation depuis longtemps.

Permis : la fin du code. Les cours, assurés par Jean-François Filion, destinés à préparer les stagiaires à l'examen du code de la route sont supprimés. La préfecture de Paris a, en effet, décidé de ne plus financer cette action.

Carnet rose. Sarah Gonzales-Unzueta a mis au monde un petit garçon, Luka, et Angélique Tesson-Dao Sisavanh a accouché d'une petite Julia. Toutes nos félicitations aux deux mamans.

Les inconnues de la rentrée partagée



Lors d'une précédente rentrée partagée : les candidats se bousculent pour avoir leur rendez-vous

La traditionnelle « rentrée partagée » aura lieu cette année du 5 au 22 septembre. Vous en trouverez le calendrier détaillé dans le « courrier de l'été » qui va vous être adressé. Rappelons que cette opération permet au Cac et à plusieurs associations du secteur de recevoir en commun les candidats souhaitant bénéficier d'une formation en langue française ou en alphabétisation, de leur faire passer un test d'évaluation (perfectionné d'année en année) et de les orienter vers la structure capable de répondre à leurs besoins.

Cette année sera marquée par une nouveauté et des inconnues. En effet, pour la première fois des centaines de candidats ont été reçus tout au long de l'année dans le cadre de la permanence linguistique et ont déjà passé un test. Ils devront venir chercher leur résultat (orientation etc...) le 1^{er} septembre. Vont-ils tous se présenter le 1^{er} septembre ? Est-ce que cette permanence linguistique va entraîner une diminution sensible du nombre de candidats s'inscrivant lors de la « rentrée partagée ». Autant d'inconnues qui font la particularité de cette rentrée.

Mieux accueillir les bénévoles

Le groupe de travail « bénévoles » constitué dans le cadre de l'opération de modernisation de l'association poursuit ses travaux. Ses propositions sont nombreuses : élaboration d'un livret d'accueil (présentation du Centre, de ses actions, de ses méthodes pédagogiques etc...), création d'un trombinoscope, rédaction d'une nouvelle charte du bénévole. Mais la préconisation la plus importante réside dans la systématisation de la formation des nouveaux bénévoles. Il s'agirait de faire découvrir le Centre, sa documentation, ses méthodes de formation etc. Mais il conviendrait surtout, selon le groupe de travail, de créer avec le soutien de l'équipe pédagogique un tutorat : un formateur bénévole chevronné pourrait ainsi servir de référent au nouveau venu, l'accompagner lors de ses premiers cours, être à même de répondre à ses interrogations. Conscient que cette réforme implique une forte disponibilité de l'équipe pédagogique et des formateurs référents, le groupe de travail qui doit à nouveau se réunir en octobre, propose de ne mener ces réformes que progressivement.

Repères

Jeux : le succès d'une formation. De nombreux bénévoles ont assisté en juin à la formation organisée par l'équipe pédagogique sur le thème de l'utilisation des jeux lors des cours et sur la façon de bien les intégrer dans les objectifs pédagogiques de chaque groupe. La prochaine newsletter reviendra en détail sur cette formation.

Migrants asiatiques : surtout les femmes. Près de 60% des migrants venus d'Asie sont des femmes, un chiffre nettement supérieur à celui enregistré dans les autres pays. Une situation qui s'explique essentiellement par le pourcentage particulièrement élevé de migrantes d'origine chinoise.

N'oubliez pas Julie ...

Julie André, la stagiaire présente au Centre depuis plusieurs semaines et qui prépare son mémoire de master a adressé par mail un questionnaire aux bénévoles. Merci de répondre avant la mi-août à ce document dont Julie a besoin pour achever son travail.

Jeu de l'été : champagne ! Connaissez-vous vraiment bien ce Chinatown où vous venez donner des cours ? Si oui, adressez à l'adresse suivante brkeller@orange.fr une photo du monument situé dans le quartier et qui honore les combattants asiatiques morts lors des conflits mondiaux. L'auteur de la première photo parvenue recevra une bouteille de champagne...

2015-2016 : l'heure du bilan



L'une des dernières réunions de bilan pour les formateurs

Quels objectifs ? Quels tests ? Quelle attitude vis à vis des absentéistes ou des retardataires ? Quels outils utiliser ? Telles sont quelques-unes des questions soulevées lors des traditionnelles réunions pédagogiques de fin d'année pour les formateurs des différents groupes*. L'équipe pédagogique du Centre a profité de l'occasion pour rappeler les objectifs de ces formations, objectifs qui doivent répondre aux demandes des financeurs et permettre de faciliter l'intégration des stagiaires.

Beaucoup de bénévoles se sont interrogés sur la fréquence des tests : un par trimestre ? un par mois ? une évaluation permanente ? A vrai dire, hormis le test de juin qui est obligatoire, il n'y a pas de règle en la matière. C'est à chaque formateur de voir ce qui lui paraît le plus pertinent en fonction de son groupe. En ce qui concerne la ponctualité des stagiaires, problème récurrent s'il en est, une certaine fermeté s'impose. Il s'agit de bien expliquer en début d'année, les règles du Centre et de souligner leur importance. Ensuite, pourquoi, par exemple, ne pas faire attendre le retardataire dans le couloir jusqu'à la fin d'une séquence avant de le laisser entrer dans la salle ?

Ces réunions pédagogiques ont aussi permis de rappeler aux bénévoles l'existence dans le « guide du formateur » d'une grille permettant de lister après un rapide tour de table les besoins ressentis par les stagiaires afin de mieux adapter le contenu des différents cours. Par ailleurs, les formateurs des groupes de Fle ASL et restauration dont des stagiaires auraient des difficultés à l'écrit ont la possibilité de les réorienter vers le groupe de soutien.

Globalement ces réunions de fin d'année ont mis en évidence un fort pourcentage de passage dans le niveau supérieur pour les stagiaires qui le souhaitent mais aussi, et c'est plus alarmant, une importante fonte des effectifs en cours d'année. Nombreux sont les groupes qui ont terminé l'année avec un tiers voire un quart des stagiaires inscrits en octobre. Un problème qui n'est pas nouveau mais qui semble s'accroître et devant lequel on est quelque peu démuni.

* Les comptes-rendus ont été envoyés par mail à tous les formateurs

Repères

Réunions de rentrée : save the date. Les réunions pédagogiques de rentrée auront lieu le 27 septembre à 14h30 pour les bénévoles des groupes Fle restauration, le mardi 27 à 19h pour les bénévoles des cours du soir, le mercredi 28 à 10h pour les groupes ASL.

Un forum pour la permanence. Le système de permanence linguistique mis en place, dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements et dont le Cac est le pivot sera présenté officiellement en octobre lors d'un forum à la mairie du 14^{ème}. Cette permanence linguistique permet de recevoir tout au long de l'année les migrants cherchant une formation en langue française, de leur faire passer un test et ensuite de les orienter vers des structures de formation.

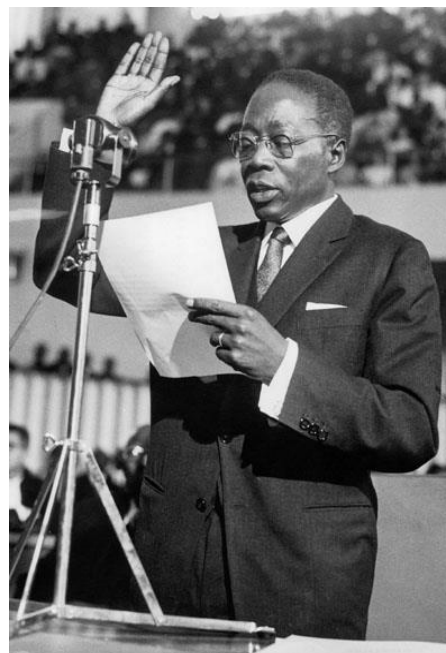
Et toujours le FLI... C'est en octobre qu'aura lieu la prochaine session pour les personnes qui souhaitent obtenir l'attestation de niveau B1 à l'oral, certificat exigé pour être naturalisé. Il s'agit d'une session de trois jours comprenant une évaluation finale orale.

Le courrier de l'été. Vous allez recevoir prochainement le traditionnel « courrier de l'été », précisant les différentes dates de la rentrée et vous demandant vos souhaits et vos disponibilités pour votre engagement au sein de l'association pour l'année 2016-2017. Merci d'y répondre le plus rapidement possible.

Sénégal : Une exception africaine ?

De l'indépendance à la démocratie

Par sa stabilité, par son régime démocratique, par son respect (relatif) des droits de l'homme, le Sénégal fait volontiers figure d'exception, sinon de modèle, en Afrique. Et cela il le doit en grande partie à un homme dont le nom est indissociablement lié à l'histoire de son pays : Léopold Sédar Senghor. Partisan et artisan de l'indépendance du Sénégal, mais profondément francophile et pétri de culture française, poète et premier Africain à entrer à l'Académie française, chantre de la négritude (avec Aimé Césaire), ce « De Gaulle africain » devient en 1960, lorsque le pays accède à l'indépendance, le premier président de la République sénégalaise. Après des débuts marqués par un certain autoritarisme, il instaure en 1976 le multipartisme (limité au début à trois organisations). Régulièrement réélu il se retire en 1980 avant la fin de son cinquième mandat. Lui succéderont à la tête de l'Etat Abdou Diouf, Abdoulaye Wade et Macky Sall. Et avec eux, le Sénégal a poursuivi sa longue marche vers des idéaux démocratiques. Il lui reste encore bien des obstacles à franchir et Amnesty International dénonce, dans son dernier rapport, un usage excessif de la force par la police, des restrictions à la liberté d'expression, des procès inéquitables et des peines de prison pour des personnes de la communauté LGBT. Toutes choses qui, dans bien d'autres pays africains, feraient figure de broutilles...



Léopold Sédar Senghor prêtant serment



Près d'un Sénégalais sur deux vit sous le seuil de pauvreté

Développement : un défi et des atouts

Pour les 15 millions de Sénégalais, le défi majeur est celui de la lutte contre la pauvreté. Quelques chiffres suffisent à témoigner de l'ampleur du problème : près d'un sénégalais sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté (et 40% avec moins de 1,9 dollars par jour). Malgré une croissance économique qui est repartie à la hausse en 2015 (6,5%) le pays figure parmi les trente Etats les plus pauvres de la planète (sur plus de 180). Il se classe derrière la Côte d'Ivoire, le Tchad, la Cambodge, le Laos ou la Birmanie, pour ne citer qu'eux. Dépourvu d'importantes richesses en matières premières, son économie repose essentiellement sur les services (60% du PIB) bien que le secteur touristique ait été laissé à l'abandon ces dernières années. Facteur essentiel du développement, l'enseignement concerne 80% des jeunes en primaire et 40% en secondaire. Mais il est très souvent délivré au sein d'écoles coraniques dont les élèves sont fréquemment victimes de sévices, voire de tortures. Reste que le Sénégal dispose de quelques atouts : une réelle stabilité politique, une corruption moins omniprésente que dans beaucoup d'autres pays africains, un secteur des télécommunications bien développé. Mais cela est loin d'être suffisant pour faire de cet Etat un pays émergent d'ici 20 ans, comme il s'en est donné l'ambition.

Djihadisme : une menace ?

Après les attentats qui ont ensanglanté, ces douze derniers mois, Bamako (Mali) et Ouagadougou (Burkina Faso), le Sénégal sera-t-il la prochaine cible des djihadistes ? La question peut paraître saugrenue dans un pays où plus de 90% de la population, musulmane, pratique un islam soufiste, modéré et pacifique. Mais de nombreux experts le prédisent et le gouvernement prend la menace très au sérieux. La collaboration antiterroriste avec la France et les Etats Unis s'est renforcée. Plusieurs imams radicaux ont été arrêtés. Ainsi qu'un groupe de jeunes Sénégalais qui aurait constitué une cellule affiliée à Boko Haram.

France et Sénégal

40 000 Sénégalais vivraient en France (et il y aurait autant de clandestins, selon un rapport du Sénat). Langue officielle le français est parlé par près de 30% de Sénégalais. Le Wolof est la langue nationale majoritaire parlée par plus de 70% de la population.